



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

▶ Quart d'heure citoyen





Réponses des élus aux questions des Piriacais

Question n° 1

« Le PLU va-t-il être révisé ?
Si oui, quand et comment ? »



Réponse d'Emmanuelle Dacheux

Nous avons effectivement l'intention d'aller vers une révision du PLU. Nous comptons nous appuyer sur le diagnostic pour reprendre le PLU dans sa totalité, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est quant à lui aussi à revoir en partie.

Une concertation citoyenne est primordiale, afin de co-construire un PLU qui puisse répondre à minima aux attentes de chacun et qui permette une cohérence urbanistique respectueuse de l'environnement.



Réponses des élus aux questions des Piriacais

Question n° 2

« Comment comptez-vous aménager le parking d'entrée de bourg, route de Guérande ? »



Réponse d'Emmanuelle Dacheux

Les propositions reçues sont très intéressantes, même si le projet n'est pas d'actualité.

Sur les conseils de l'association Terre et mer nous pensons à y planter une haie bocagère. Concernant une aire de covoiturage, un parking est déjà présent, rue de la Tranchée. Les abris vélos sécurisés sont appréciés mais nous émettons un doute sur la pertinence d'en installer hors du bourg.



Réponses des élus aux questions des Piriacais

Question n° 3

« Allez-vous modifier le coefficient d'emprise au sol dans le PLU ? »



Réponse d'Emmanuelle Dacheux

Le PLU autorise un coefficient de 25%, comme par exemple en zone UBB. D'autres zones ont une emprise au sol de 35% voire de 80% dans le bourg.

Les règles afférentes au lotissements récents sont liées aux permis d'aménager qui sont accordés et qui comportent des règlements stricts.

Dans le cadre de la reprise du PLU, il faudra envisager de faire évoluer l'emprise maximale autorisée.



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

▶ Adoption du procès-verbal du conseil municipal
du 5 décembre 2023





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

► Compte-rendu de Madame la Maire des décisions prises au titre de l'article L2122-22 du CGCT





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Compte-rendu de Madame la Maire des décisions prises au titre de l'article L2122-22 du CGCT

Décision n° 2023-01

Renouvellement pour 3 ans de la convention de partenariat « Rencontre Jeune Public » avec l'association du Cinéma Atlantic pour un montant de 200 euros par an.

Décision n° 2023-02

Signature d'une convention d'occupation avec le Club Cooleur Plongée « du local Canot de Sauvetage » pour un montant mensuel de 120.00 €



Décision n° 2024-01

Affectation de l'ancien bâtiment « Maison du Patrimoine » à la bibliothèque de Piriac-sur-Mer à compter du 2^{ème} trimestre 2024.



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Information

▶ Contrôle de la Chambre Régionale des comptes
sur la **gestion du trait de côte de 2011 à 2023**





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Information

▶ **Contrôle de la Chambre Régionale des comptes
sur la gestion du trait de côte de 2011 à 2023**

Recommandations ...

N°1

Recenser les enjeux menacés par l'érosion côtière à 30 ans et à 100 ans

N°2

Assurer la coordination de la compétence « Gestion du trait de côte » au sein de l'agglomération

N°3

Finaliser, dans les meilleurs délais, l'élaboration de la stratégie locale de gestion du trait de côte. [Cap Atlantique]

N°5

Intégrer dans les plans locaux d'urbanisme la future cartographie locale d'exposition au recul du trait de côte



N°6

Favoriser la mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal

N°7

Intégrer dans le futur SCoT de l'agglomération les éléments de contenu relatifs à la gestion du trait de côte

N°4

Respecter les règles d'inconstructibilité imposées par la réglementation du PPRL

N°8

Informier le grand public, sur le site internet de la collectivité, des risques liés à l'érosion côtière



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Affaires générales

▶ Abrogation de la délibération n° 20230522-48
du 22 mai 2023



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Affaires générales

▶ Abrogation de la délibération n° 20230522-48
du 22 mai 2023

Transfert de la police de la publicité extérieure



Piriac fait partie de CAP Atlantique qui ne possédait pas en mai 2023, ni la compétence PLU ni la compétence RLP. Cette compétence reste donc acquise à Madame la Maire. Une opposition au transfert de ce pouvoir de police n'est donc pas nécessaire.



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Affaires générales

► Approbation de la convention de mise en œuvre
de la Taxe de séjour





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Affaires générales

► Approbation de la convention de mise en œuvre
de la Taxe de séjour

Convention Taxe Additionnelle

Le Département de Loire-Atlantique a souhaité activer la mise en œuvre de la taxe additionnelle de 10 % de la taxe de séjour ou de la taxe de séjour forfaitaire, perçue sur le territoire départemental par certaines communes ou établissements publics de coopération intercommunale.





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Police Municipale

▶ Surveillance des plages 2024
Approbation des conventions





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Police Municipale

Surveillance des plages 2024
Approbation des conventions

Lérat

Saint-Michel

Pors-er-Ster



Missions de la FFSS44

- Sélectionner et former les nageurs-sauveteurs
- Contrôler l'aptitude opérationnelle de chaque sauveteur
- Gérer l'effectif, les plannings et l'organisation du service
- Organiser et d'encadrer le stage d'amarinage
- Evaluer financièrement le dispositif
- Mettre en œuvre le dispositif de surveillance et de son contrôle
- Dresser le bilan écrit du dispositif en fin de saison



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Culture

Lancement de l'élaboration d'un schéma
de développement culturel





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Culture

Lancement de l'élaboration d'un schéma de développement culturel

Préservation et la valorisation du patrimoine

Soutien aux créations artistiques locales

Organisation d'événements



Education artistique et culturelle

Développement de la lecture publique



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Enfance-Jeunesse

Reconduction de la dérogation scolaire
de la semaine à 4 jour





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Enfance-Jeunesse

Reconduction de la dérogation scolaire
de la semaine à 4 jour

Depuis 2017

Semaine de 4 jours actée par :

Commission Ecole et restauration
scolaire enfance jeunesse
du 18 décembre 2023

Et le Conseil d'école exceptionnel du
8 janvier 2024.





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Finances

► Autorisation d'ouverture de crédits
en investissement avant le vote du Budget primitif





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Finances

► Autorisation d'ouverture de crédits
en investissement avant le vote du Budget primitif

Dans la limite de 25% des crédits ouverts en 2023 :
Autorisé 1.507.775€ Proposition 370 000 €

C.20

Immobilisations incorporelles :
Autorisé 39 350€
Proposition 20 000 €



C.21

Immobilisations corporelles :
Autorisé 907 587€
Proposition 200 000 €

C.204

Subvention d'équipements versée :
Autorisé 250 175€
Proposition 100 000 €

C.23

Immobilisations corporelles en cours :
Autorisé 310 662€
Proposition 50 000 €



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Finances

Fixation du prix de la pose des busages de fossé





Finances

► Fixation du prix de la pose des busages de fossé

Les services techniques sont amenés à procéder pour le compte de citoyens Piriacais, au busage de fossés.



Tarifs

- Fourniture hydro buse diamètre 300 mm passage 6 m : 224.85 €
- Mètre linéaire complémentaire : 37.50 €
- Taux main d'œuvre : 24.78 €



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Urbanisme

► Annulation du Permis de Construire
« Médiathèque »





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Urbanisme

► Annulation du Permis de Construire
« Médiathèque »

Retrait du permis de construire n° PC 044 125 22T0060



Portée

Démolition de bâtiments

Réhabilitation et extension d'un bâtiment pour création d'une médiathèque.



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Finances

▶ Rétrocession foncière de la parcelle AN113
au profit de la commune à l'euro symbolique





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Urbanisme

▶ Rétrocession foncière de la parcelle AN113
au profit de la commune à l'euro symbolique

Route de Lerbeno – 43 m²

Parcelle constituant une partie de trottoir



parcelle ayant vocation à être classée
dans le domaine public



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Ressources
humaines

▶ Création des emplois saisonniers 2024





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Ressources
humaines

Création des emplois saisonniers 2024

28 recrutements en renforts

Administratif

1 placier du 7 mai 2024 au 28 septembre
1 agent d'accueil du 1^{er} juillet au 31 août

Culture et patrimoine

1 agent d'accueil



Police municipale - sécurité

2 agents de Surveillance de la Voie Publique
et Agents Temporaires de Police Municipale
11 surveillants de baignade du 1^{er} juillet au
31 août

Voirie, espaces verts et propreté urbaine

1 agent technique

Animateurs au Pôle Enfance Jeunesse

9 agents au service des Accueils
2 agents pour le séjour des enfants



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Ressources
humaines

▶ Création d'emplois non permanents





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Ressources
humaines

▶ Création d'emplois non permanents

2 postes en renforts

Services techniques

1 agent d'entretien
(jusqu'au 31 décembre 2024)



Communication

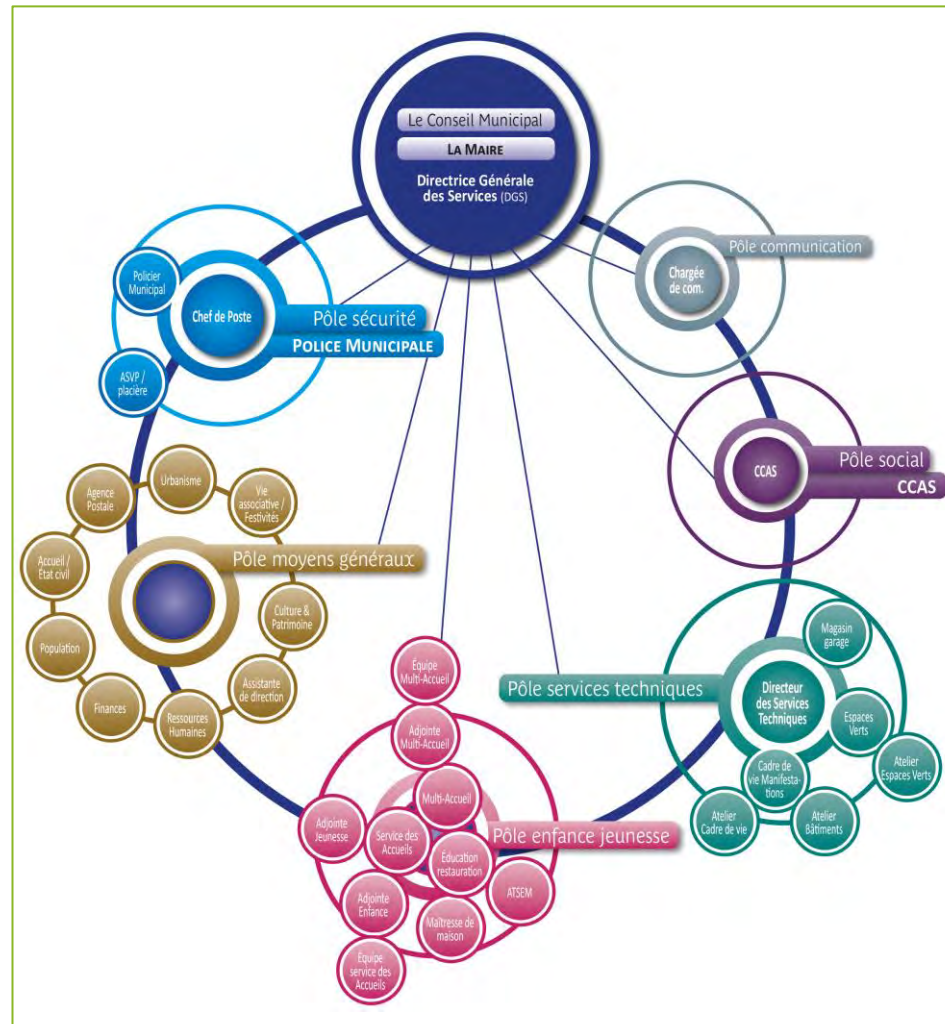
1 directeur de communication et
évènementiel (2 ans)



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
 du 20 février 2024

Ressources
humaines

Modification du tableau des effectifs





Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
 du 20 février 2024

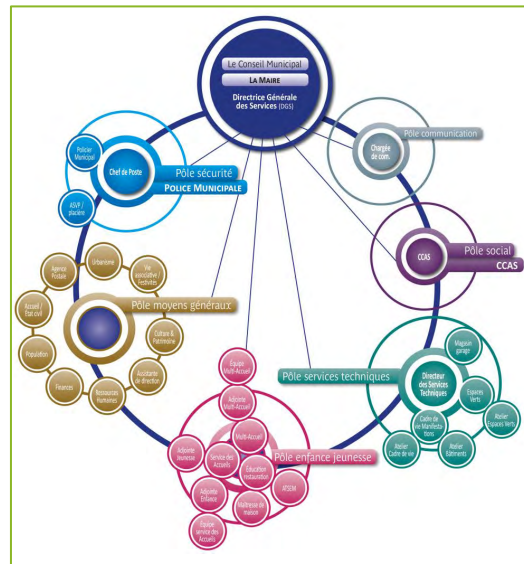
Ressources
humaines

► Modification du tableau des effectifs

Création de 2 postes permanents



1 attaché à temps complet



1 agent social à temps complet



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Intercommunalité

CAP Atlantique La Baule Guérande Agglo,
révision des statuts de la Communauté d'Agglomération



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Intercommunalité

CAP Atlantique La Baule Guérande Agglo,
révision des statuts de la Communauté d'Agglomération

Modifications

- Changement du nom d'usage de la collectivité « CAP Atlantique La Baule-Guérande Agglo »
- Mise à jour du libellé des compétences « eau et assainissement collectif » et « non collectif » devenues obligatoires au 1er janvier 2020
- Transfert de la police de la publicité à l'Agglomération pour les communes de moins de 3 500 habitants au 1er janvier 2024 »
- Ajout d'une compétence « Mobilité »



- Ajout d'une compétence « Sport » pour permettre les actions d'accompagnement au profit des publics scolaires » ;
- Ajout d'une compétence « Offre culturelle » pour la mise en place et le suivi d'un Projet Culturel Territorial
- Ajout d'une compétence « Santé » pour la mise en place et le suivi du Contrat Local de Santé
- Ajout d'une compétence « Emploi » dédiée au suivi de la Mission Locale (au 1er janvier 2025) et à l'accompagnement des entreprises du territoire dans leur gestion emploi



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Intercommunalité

CAP Atlantique La Baule Guérande Agglo, adhésion au groupement de commande pour la maintenance du parc véhicules et petits matériels



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Intercommunalité

CAP Atlantique La Baule Guérande Agglo, adhésion au groupement de commande pour la maintenance du parc véhicules et petits matériels

Opportunité de mutualiser les besoins et d'optimiser la procédure de commande publique

Rôle du coordonnateur

Définition des prestations
Recensement des besoins
Procédures d'appel d'offres



Rôle des membres du groupement

Recenser les besoins,
définir les prestations,
Donner pouvoir au coordonnateur de
signer l'accord cadre,
Exécution technique et financière de
l'accord



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Intercommunalité

Lancement de la consultation des zones d'accélération
des Energies Renouvelables



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Intercommunalité

Lancement de la consultation des zones d'accélération
des Energies Renouvelables

Identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des
équipements de production d'énergie renouvelable
(photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.)

Information publique

Publier les localisations
Consultation publique par voie
électronique (site web)



Bilan des contributions

Réunion publique pour présentation du
zonage définitif après contributions



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Intercommunalité

Avis communal sur le PLH 2024-2030 de CAP Atlantique La Baule
Guérande Agglo



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Intercommunalité

Avis communal sur le PLH 2024-2030 de CAP Atlantique La Baule Guérande Agglo

3^e Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2030

Investissement de 12 millions sur 6 ans

But

Un PLH vise à répondre aux besoins en logements de tout le territoire et à assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Objectifs 2024-2030

- 30% de la production dédiés aux logements sociaux à l'échelle communale.
- Production de logements sociaux à répartir en fonction des besoins de la commune : 70% à la location et 30% en accession sociale.



Ambitions du PLH

- Répondre aux besoins de la population permanente (résidences principales abordables)
- Améliorer l'accueil des actifs et itinéraires résidentiels
- Répondre aux besoins en logement spécifiques
- Répondre et anticiper les besoins liés au vieillissement et à la mobilité réduite
- Agir en faveur de l'amélioration performante du parc privé
- Répondre au nouveau modèle de développement par des actions sur le foncier et la qualité de l'habitat



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
 du 20 février 2024

Intercommunalité

Avis communal sur le PLH 2024-2030 de CAP Atlantique La Baule Guérande Agglo

Objectifs 2024-2030

2024-2030	Objectifs en nouveaux logements (tout type confondu)			Dont objectifs en résidences principales	Dont objectifs en logements sociaux PLAI PLUS PLS (PLS dont BRS PSLA)	
	Fourchet te basse	Fourchet te haute	Poids selon les secteurs		Part à viser dans le stock de logements suppl. sur la période	Objectif si rattrapage des communes SRU à 25% (CMS)
Cap Atlantique	624 / an	655 / an	/	80%	395 / an	475 / an
Axe structurant	343 / an	360 / an	55%	82%	233 / an	287 /an
Littoral sud	67 / an	71 / an	11%	68%	52 / an	63 /an
Littoral ouest	158 / an	164 / an	25%	77%	70 / an	79 /an
Rétro-littoral	56 / an	59 / an	9%	92%	40 / an	46. /an



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

Questions des minorités





Questions des élus de la minorité

Ile Dumet

Où en est le projet d'arrêté du Sous-Préfet concernant la fermeture de l'île Dumet ?

Réponse d'Isabelle Lemonnier

Il nous a fallu quelques dizaines de réunions d'échanges avec toutes les parties concernées par ce projet d'arrêté pour l'appréhender vraiment.

Après négociations, le Sous-Préfet consentirait à :

- Fermer le périmètre du 1^{er} mars au 31 juillet au lieu du 15 août
- Supprimer l'interdiction de manifestations nautiques pendant la période d'ouverture



- Diffuser l'information jusqu'au sud Morbihan

- Diminuer le périmètre fermé de 300m à 200m du bas de l'estran, pendant la nidification

Un bilan devra être dressé dans les deux ans pour ajustement éventuel.

Criées de La Turballe et du Croisic

Projetez-vous de faire entendre la voix de la commune pour manifester votre solidarité ?

Réponse d'Emmanuelle Dacheux

Je soutiens à titre personnel la préservation des deux criées car 1 emploi en mer génère 3 emplois à terre. Les communes de La Turballe et du Croisic défendent cette activité économique qui fait partie de notre histoire et de notre patrimoine. Mais au titre de la commune, l'équipe municipale ne peut pas engager de soutien particulier à ces actions isolées.



Ville de Piriac-sur-Mer
Conseil Municipal
du 20 février 2024

La séance est levée, merci pour votre attention

